

arise



Procès verbal
de l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 18 janvier 2013

Tristan Tchilinguirian

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 2013

Dénomination sociale : Administrateurs du Réseau Informatique et des Services aux Étudiants

Siège social : 18, Allée Jean Rostand, 91025 ÉVRY CEDEX

L'an deux mil treize, le vingt quatre janvier à dix-huit heures, les membres de l'association se sont réunis dans la salle S2 du bâtiment de l'École Nationale Supérieure d'Informatique pour l'Industrie et l'Entreprise (ENSIIE) situé au 1, square de la Résistance, 91025 ÉVRY, sur convocation des membres du vingt-et-un janvier.

L'assemblée est présidée par M. Dufour-Cuvillier en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par M. Verriere. ;

Le président constate que 45 membres sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 45. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- lecture et approbation du bilan moral ;
- lecture et approbation du bilan financier ;
- présentation des listes et questions aux listes ;
- élection d'un nouveau bureau ;
- désignation des commissaires aux comptes .

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence.

Bilan moral

Bilan matériel

Salle Serveur :

- Utilisation de la nouvelle baie ;
- Mise en service de l'onduleur ;
- Installation des deux switches Cisco Gigabits entre les deux baies ;
- Installation physique de plusieurs serveurs.

Les bornes Wi-Fi :

- Deux TP-LINK WR1043-ND achetées par le bureau précédent ;
- installation de OpenWRT, plus stable que le système embarqué du constructeur mais qui est toujours sujet à des pannes avec le nombre important de portables connectés ;
- installation seconde borne dans la salle serveur, meilleure couverture du couloir des associations.

Bilan Estudines du parc :

- Achat d'une machine pour remplacer le serveur des Estudines du Parc ;
- don de M. Capillon d'un routerboard RB532a, un contrôleur Mips ;
- utilisation de ces machines pour redonder le routeur.

Bilan Projets

- Mise à jour de projets.iiens.net : passage de Redmine 0.7.3 (jugée trop vieille) à Chiliproject ; un support de Git est à venir ;
- avancement de la mise en place des futurs perso.iiens.net , nommés Tom et Jerry. La transition des nouvelles machines est prévue en février ;
- refonte réseau : permettre le NAT sur le réseau des assocés ; les scripts ne sont pas encore au point ; des problèmes avec le réseau ; prévisions de retrait de certaines adresses IP publiques ;
- avancement du site www.iiens.net ; les sondages sont plus facilement configurables ;
- mise en place de mailing-list à disposition des élèves : promo2015@, promo2014@, promo2013@, promo2012@, iie1@, iie2@, iie3@, iie4@, et eleves@iiens.net ;
- dédier un réseau pour les VMs est en cours d'étude ;
- début du projet Xen-IHM : le serveur de test est en place ;
- LanPartIIIIE : Création et paramétrage d'un réseau séparé pour des évènements tels que l'EN-SIIE Game Show (EGS) et les Nuits du Jeu Vidéo (NJV) et amélioration des scripts pour le parefeu du réseau ;
- Bureau Des Élèves : prêt d'un serveur physique sous Windows gérant la photocopieuse ; création d'une machine virtuelle (VM) pour transférer les logins ARiSE vers le serveur d'impression ;
- ORiGiNe : création d'une VM pour ORiGiNe ;
- NightIIIIE's : Création d'une VM de test pour le projet Openbar
- Migration des dernières machines sous Debian Lenny vers Squeeze
- Mise à jour de Shellinabox, émulateur de terminal, pour une version plus stable

Après lecture du bilan moral, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Bilan financier

Une fois le bilan moral fini, le président donne la parole à Thomas Lourseyre en sa condition de trésorier :

Banque	7386.63€
Caisse	188.80€
Cautions non-encaissées	300 €
Total dépenses	1639.55€
Total recettes	1173.75€

Après lecture du bilan financier relatif aux comptes de l'association, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

S'ensuit un échange entre membres présent et l'actuel bureau

M. Seixo Concernant le Wi-Fi, l'openWRT concernera uniquement les ordinateurs portable ou permettra-t-il aussi à des appareils mobiles autres que des ordinateurs, tel des téléphones, de se connecter à Internet ?

Arise L'openWRT permettra à tout appareil mobile équipé d'une carte Wi-Fi de se connecter à Internet.

M. Van Der Wal Pouvez vous résumer la situation actuelle du réseau des Estudines du parc ?

Arise Le réseau des Estudines du parc est en ce moment soumis à quelques problèmes. En effet, pour que les Estudines du parc soient reliés à Internet, le réseau doit passer par l'université d'Évry et cette dernière nous pose de sérieux ennuis puisqu'ils nous bloquent la connection, nous passons donc par des moyens détournés pour pouvoir contourner ce problème, c'est-à-dire utilisé la machine de M. Kors, un serveur situé dans l'université, qui n'est pas soumis au problème de connection. C'est une bonne solution mais seulement à court terme à cause des problème que nous sommes à même de rencontrer avec l'université.

Nous avons également songé à effectuer un passage à la fibre optique, ce qui serait une solution optimale, cela ne devrait pas nous coûter trop cher mais le temps de préparation du dossier peut être conséquent. Il y a actuellement une discussion quant à autoriser les Estudines du Parc à rejoindre le REVE.

Question aux listes

Une fois ces échanges terminés et plus personne ne souhaitant prendre la parole, et après rappel par Monsieur le Président que le bureau est à renouveler, c'est-à-dire que 4 sièges sont à pouvoir. Deux listes sont candidates :

La liste de M.CHAPELET

- Jonas CHAPELET, président ;
- Adela TATARU, vice-présidente ;
- Lucas FONLLADOSA, secrétaire général ;
- Alaa KHALIL, trésorier.

La liste de M.MORIGNOT

- Alexandre MORIGNOT, président ;
- Antoine ALLIOUX, vice-président ;
- Tristan TCHILINGUIRIAN, secrétaire général ;
- Guillaume VIRMONT, trésorier.

Chacunes des listes candidates expose leur projet pour l'année à venir :

Projet de la liste de M.CHAPELET :

- Utiliser les biens pour organiser des soirées visant à promouvoir l'association ;
- stopper la maintenance du matériel informatique, celui-ci fonctionnant parfaitement.

Projet de la liste de M. MORIGNOT :

- maintenance des serveurs ;
- continuité des projets ;
- mise en place du nouveau serveur pour les utilités personnelles des membres ;
- réforme des status par rapport à l'AEIIE ;
- lancement du projet openbar ;
- migration des machine vers Debian Whezzy lorsque celle-ci aura eu le statut de stable .

Élection d'un nouveau bureau

Personne ne désirant prendre la parole, il est procédé à l'élection du nouveau bureau par un vote à main levée :

Voici les résultats obtenus

liste de M. CHAPELET : 4 voix ;

liste de M. MORIGNOT : 39 voix ;

Blanc : 2 voix ;

Abstention : 0 voix.

Sont déclarés régulièrement élus :

- M. MORIGNOT Alexandre , né le 21/01/1992 à Suresnes (75), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant pour le poste de président ;
- M. ALLIOUX Antoine , né le 20/07/1991 à Villeneuve d'Ascq (59), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant pour le poste de vice-président ;
- M. TCHILINGUIRIAN Tristan , né le 23/06/1991 à Nice (06), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant pour le poste de secrétaire général ;
- M. VIRMONT Guillaume , né(e) le 10/10/1992 à Enghien-les-bains (95), demeurant à Évry (91) et exerçant la profession d'étudiant pour le poste de trésorier ;

L'assemblée générale de l'association A.R.I.S.E. : Administrateurs du Réseau Informatique et des Services aux Étudiants, en nommant son nouveau bureau, délègue le fonctionnement de son compte bancaire enregistré à la BNP Paribas, n°30004 01621 000010529872, au président M. MORIGNOT et au trésorier M. VIRMONT par signatures séparées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à dix-neuf heures et quarante-quatre minutes.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

À Évry, le

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance